

ANNEXE AU DECRET N° 2024-799 DU 05 SEPTEMBRE 2024 FIXANT LE MONTANT, LES CONDITIONS ET LES MODALITES DE PAIEMENT DE LA CONTREPARTIE FINANCIERE, DE LA REDEVANCE DE REGULATION, DE LA CONTRIBUTION A LA RECHERCHE, A LA FORMATION, A LA NORMALISATION, ET DE LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU SERVICE UNIVERSEL ET DES FRAIS DE DOSSIER DES LICENCES INDIVIDUELLES, DES AUTORISATIONS GENERALES ET DES DECLARATIONS DES ACTIVITES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

-TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS DE LA CONTREPARTIE FINANCIERE, DE LA REDEVANCE DE REGULATION, DE LA CONTRIBUTION A LA RECHERCHE, A LA FORMATION ET A LA NORMALISATION, DE LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU SERVICE UNIVERSEL ET DES FRAIS DE DOSSIER-

CATEGORIE DE L'ACTIVITE	ACTIVITE	ACTEUR OU SOUS-ACTIVITE	FRAIS DE DOSSIER (FCFA)	CONTREPARTIE FINANCIERE (FCFA)	REDEVANCE DE REGULATION / PAR AN (FCFA)	CONTRIBUTION A LA NORMALISATION, FORMATION ET RECHERCHE / PAR AN (FCFA)	CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU SERVICE UNIVERSEL / PAR AN (FCFA)	DUREE DE LA LICENCE INDIVIDUELLE DE L'AUTORISATION GENERALE OU DE LA DECLARATION
C1A	Etablissement et Exploitation de tout réseau de communications électroniques ouvert au public requérant l'assignation de fréquences radioélectriques, en vue de la fourniture de tout type de services de communications électroniques	Licence globale	200.000	100.000.000.000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	15 ans

C1B	Etablissement et Exploitation de tout réseau de communications électroniques ouvert au public requérant l'assignation de fréquences radioélectriques, en vue de la fourniture de services de capacités de transmission nationale et internationale	Etablissement et exploitation de réseaux radioélectriques (BLR, VSAT, FH etc.) pour la fourniture au public de services de capacités de transmissions nationale et internationale	200.000	250.000.000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
		Etablissement et exploitation de réseaux radioélectriques (BLR, FH, RRI etc.) pour la fourniture au public de services à ressources partagées (trunking)	200.000	10.000.000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
		Etablissement et exploitation de réseaux radioélectriques pour la fourniture au public de services d'Internet des Objets (IoT)	200.000	10.000.000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
C1C	Etablissement et Exploitation de tout réseau de communications électroniques ouvert au public requérant l'assignation de fréquences radioélectriques, en vue de la fourniture de services d'accès à internet fixe	Etablissement et Exploitation de tout réseau de communications électroniques ouvert au public requérant l'assignation de fréquences radioélectriques, en vue de la fourniture de services d'accès à internet fixe	200.000	150.000.000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans

C1D	Fourniture au public de services de communications électroniques utilisant un réseau requérant l'assignation de fréquences radioélectriques	Fourniture de services de communications électroniques mobiles d'opérateurs mobiles virtuels	100.000	100 000 000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
C2	Fourniture de services dans des conditions particulières, notamment d'ordre public, de sécurité publique et de santé publique.	Fourniture de services dans des conditions particulières, notamment d'ordre public, de sécurité publique et de santé publique.	100.000	50 000 000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
C3A	Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques ouverts au public ne requérant pas l'assignation de fréquences radioélectriques, à l'exception de ceux soumis à déclaration ou au régime libre, y compris lorsque l'exploitant de ces réseaux ne fournit pas de services aux utilisateurs finals	Etablissement et exploitation d'un réseau ne requérant pas l'assignation de fréquences pour la fourniture de capacités de transmission nationale et internationale	100.000	250 000 000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
		Etablissement et exploitation d'un réseau ne requérant pas l'assignation de fréquences pour la fourniture de services d'accès à internet	100.000	150 000 000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
C3B	Fourniture de services de communications électroniques, ne requérant pas l'assignation de fréquences radioélectriques, à l'exception de ceux soumis à déclaration ou au régime libre	Fourniture de services de communications électroniques, ne requérant pas l'assignation de fréquences radioélectriques, à l'exception de ceux soumis à déclaration ou au régime libre	100.000	10 000 000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans

C3C	Etablissement et exploitation d'infrastructures d'accueil prioritairement dédiées aux installations de communications électroniques	Mise à disposition d'infrastructures passives pour le déploiement des réseaux de communications électroniques	100 000	150 000 000	0,5 % du CA	0,5 % du CA	2 % du CA	10 ans
		Etablissement et exploitation de réseaux à usage privé de type PMR ou talkie-walkie	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
		Etablissement et exploitation de réseaux à usage privé de type Boucle locale radio (BLR)	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
		Etablissement et exploitation de réseaux à usage privé de type satellites (Stations terrestres, VSAT etc.)	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
		Etablissement et exploitation de réseaux à usage privé de type faisceaux hertziens (FH)	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
C3D	Etablissement et Exploitation d'un réseau radioélectrique indépendant à usage privé	Etablissement et exploitation de réseaux pour la fourniture de services d'Internet des Objets (IoT) à usage privé	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
		Autres types de réseaux indépendants	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans

C4	Fourniture de services internet	Mise en place de plateformes d'hébergement de services en ligne	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
	Etablissement et l'exploitation de plateformes de services numériques	Exploitation d'un Data center	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
	Fourniture de services à valeur ajoutée	Fourniture de services de messagerie vocale et écrite, et service USSD	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
	La revente, à des utilisateurs finals, de services de communications électroniques achetés en gros auprès d'un opérateur soumis à licence individuelle ou à autorisation générale ;	Exploitation de Centre d'appels téléphoniques	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
		Revente de services de communications électroniques (Voix, SMS, Data)	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
	Etablissement et Exploitation de réseaux indépendants non-radioélectriques	Revente de services de capacité de transmission nationale	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans
		Etablissement et Exploitation de réseaux indépendants non-radioélectriques	300 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 ans

N° 2400656

- CA = Chiffre d'Affaires hors taxes
- C = Catégorie
- N/A = Non Applicable
- PMR = Professionnal Mobile Radio

Copie certifiée conforme à l'original

Le Secrétaire Général du Gouvernement



Roger Charlemagne DAH
Magistrat Hors Hiérarchie

Fait à Abidjan, le 05 septembre 2024

Alassane OUATTARA